

Note d'information sur les conventions réglementées au 20 juillet 2026

Lors de sa séance du 20 juillet 2026, le Conseil de Surveillance d'ARGAN a autorisé à posteriori le renouvellement par tacite reconduction, intervenu le 1^{er} décembre 2025, de la convention de prestation de services conclue entre ARGAN et RDR Conseil et également pris acte de la fin de cette convention à compter du 20 juillet 2026 tout en précisant qu'elle n'a donné lieu à aucune facturation en 2025 et 2026. Cette convention de prestations de services (participation à des réunions internes sur la base d'une rémunération forfaitaire de 1 000 €HT par demi-journée) avait été signée le 1^{er} décembre 2021 entre la Société, d'une part, et RDR Conseil, représentée par Monsieur Hubert Rodarie, d'autre part (ce dernier étant membre du conseil de surveillance de la Société, membre du comité d'audit).

Lors de cette même séance, le Conseil de Surveillance a autorisé à posteriori le renouvellement par tacite reconduction, intervenu le 31 décembre 2025, de la convention entre ARGAN et KERLAN SAS, présidée par M. Jean-Claude LE LAN et actionnaire principal de la société ARGAN.

Cette convention de prestation de services avec la société KERLAN SAS a été signée et est entrée en vigueur le 18 janvier 2023, pour une première période s'achevant le 31 décembre 2023 et renouvelable par tacite reconduction pour des périodes de deux années civiles étant précisé que la convention prendra fin le 31 décembre 2030 au plus tard.

Aux termes de cette convention de prestation de services, ARGAN assure la tenue des écritures comptables de KERLAN, étant précisé que les arrêtés de comptes sont assurés par un expert-comptable désigné et payé par KERLAN. ARGAN assure également la maintenance d'un bien immobilier détenu par KERLAN. En contrepartie de cette prestation, il est facturé par ARGAN la somme annuelle de 50 000 €HT qui correspond à 40 jours de travail à 1 250 €HT.

Calendrier financier 2026 *(Diffusion du communiqué de presse après bourse)*

- 1^{er} octobre : Chiffre d'affaires du 3^{ème} trimestre 2026

Calendrier financier 2027 *(Diffusion du communiqué de presse après bourse)*

- 4 janvier : Chiffre d'affaires du 4^{ème} trimestre 2026
- 21 janvier : Résultats annuels 2026
- 25 mars : Assemblée Générale 2027

À propos d'ARGAN

ARGAN est l'unique foncière française de DEVELOPPEMENT & LOCATION D'ENTREPOTS PREMIUM cotée sur Euronext et leader sur son marché. S'appuyant sur une approche unique centrée sur le client-locataire, **ARGAN** construit des entrepôts PREMIUM pré-loués et labellisés **AutOnom**® (qui produisent leur propre énergie pour leur autoconsommation), pour des grandes signatures et les accompagne sur l'ensemble des phases du développement et de la gestion locative. Au 30 juin 2026, **ARGAN** représente un patrimoine de 3,9 millions de m², avec près de 110 entrepôts implantés en France métropolitaine exclusivement, valorisé 4,3 milliards d'euros (hors droits) pour un revenu locatif annuel de l'ordre de 224 millions d'euros (revenus locatifs annualisés du patrimoine livré au 30/06/2026).

La rentabilité, la dette maîtrisée et la durabilité, sont au cœur de l'ADN d'**ARGAN**. La solidité financière du modèle du Groupe se traduit notamment par une notation Investment Grade (BBB- avec perspective stable) auprès de Standard & Poor's. **ARGAN** déploie, par ailleurs, une politique ESG volontaire et ouverte sur l'ensemble de ses parties prenantes, dont les avancées sont régulièrement reconnues par des organismes tiers tels que le GRESB (83/100), Sustainalytics (risque extra-financier faible), Ethifinance (médaille d'or) ou encore Ecovadis (médaille d'argent – top 15 % des entreprises).

Société d'investissement immobilier cotée (SIIC) française, **ARGAN** est cotée sur le compartiment A d'Euronext Paris (ISIN FR0010481960 – ARG) et fait partie des indices Euronext SBF 120, CAC All-Share, EPRA Europe et IEIF SIIC France.

ARG
LISTED
EURONEXT

www.argan.fr



Francis Albertinelli – Directeur Financier
Aymar de Germay – Secrétaire général
Samy Bensaid – Chargé des Relations Investisseurs
Tél : 01 47 47 47 40
E-mail : contact@argan.fr



Marlène Brisset – Relations presse
Tél : 06 59 42 29 35
E-mail : argan@cdrconsultancy.com